

Nancy, le 17 MAI 2016

 Monsieur Dominique VALCK
 Conseil de Développement Durable
 du Grand Nancy
 22-24 Viaduc Kennedy
 54000 NANCY

Objet : Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

Monsieur le Président,

Dans le cadre de notre Plan Climat Air Energie Territorial, la Communauté urbaine du Grand Nancy a souhaité se lancer dans la démarche Cit'Ergie pour évaluer sa politique Energie-Climat au regard d'un référentiel européen commun.

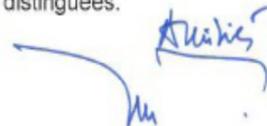
Votre participation active ayant permis de co-construire la Charte d'engagement du PCAET en 2012, il nous paraît essentiel et indispensable d'associer, à nouveau, le Conseil de Développement Durable à la réécriture du programme d'actions de la Charte d'engagement afin de donner un nouvel élan à la démarche.

Au-delà de la mise à jour des actions, cela permettrait d'enrichir, d'approfondir et de repenser l'adhésion au processus des signataires.

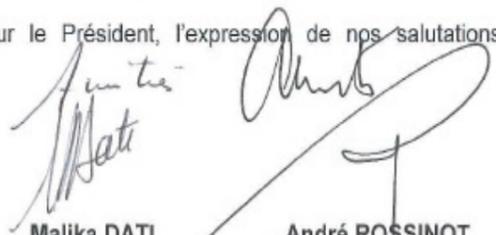
Nous nous félicitons de pouvoir compter sur votre participation malgré les délais contraints et espérons que cette collaboration contribuera à l'atteinte des objectifs territoriaux fixés pour 2020 et 2050.

La direction de l'Energie et du Climat comme le service Démocratie Participative seront disponibles pour vous accompagner dans votre travail.

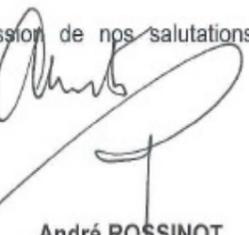
Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.



Jean-François HUSSON
 Vice-Président délégué à l'Economie, à l'Energie, au Développement durable et Partenariats Territoriaux



Malika DATI
 Vice-présidente déléguée à la Participation citoyenne, Associative et Territoriale, Conseil de Développement Durable, et Mobilités



André ROSSINOT
 Président de la Communauté urbaine du Grand Nancy, ancien Ministre

Toute correspondance est à adresser à :
 GRAND NANCY COMMUNAUTÉ URBAINE
 22-24 VIADUC KENNEDY - C.O N°80036- 54035 NANCY CEDEX
 Tél. 03.83.91.83.91 - Fax. 03.83.91.83.95
 www.grand-nancy.org


Dominique Valck
 Président

Nancy, le 30 mai 2016

Réf : RK/DV/16046

Objet : Saisine Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Monsieur le Président,

Vous avez saisi par courrier du 17 mai le Conseil de développement durable afin de l'associer à la réécriture du programme d'actions de la Charte d'engagement du PCAET.

J'ai le plaisir de vous informer que le Bureau, réuni le 17 mai dernier, a accepté de poursuivre la démarche de co-construction engagée en 2012 lors de l'écriture du PCAET.

Au vu des délais impartis très contraints, liés au calendrier de la labellisation Cit'ergie dans laquelle le Grand Nancy s'est lancée pour évaluer sa politique Energie-Climat, je vous propose de répondre à la saisine en deux temps :

- Un premier travail visera à refondre et réorganiser les fiches actions, tout en menant une réflexion concernant la mobilisation des acteurs incontournables parmi lesquels figurent le monde économique et ses organisations territoriales comme les ATP ;
- Un deuxième temps aura pour objectif de contribuer à ce que le PCAET soit un outil support de l'ensemble des politiques publiques. Le Conseil travaillera à une production supplémentaire et complémentaire autour de sa vision de la politique globale Air, Climat, Energie adossée au PLUI etc.

Je vous remercie du temps d'acculturation du vendredi 3 juin, en plénière du Conseil de développement durable, pendant laquelle élus et services œuvreront à la parfaite connaissance des dossiers de réécriture du PCAET et d'élaboration du Projet Métropolitain.

Je vous prie, Monsieur le Président, de recevoir mes salutations les plus respectueuses

Copie à Mme M Dati, Mme D Noël, M. M JF Husson, M. P Stussi, M. S Dartois, M. F Viel, M L Entemeyer, M J Klein, Mme M Hannequin, Mme F. Poste

Dominique VALCK

Monsieur André ROSSINOT
 Président de la Communauté urbaine
 du Grand Nancy
 22-24 viaduc Kennedy
 CO 80036
 54035 Nancy Cedex 35



Conseil de développement durable du Grand Nancy

22-24, Viaduc Kennedy - CO n°80036 54035 NANCY Cedex / email: conseil.developpement.durable@grand-nancy.org

Préambule

En 2012, notre Conseil de développement durable a été très actif dans l'**élaboration du premier Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)** du Grand Nancy, notamment par **sa proposition d'intégrer la qualité de l'Air** dans la démarche globale, et dans la rédaction du préambule de la Charte d'engagement. Nous nous devons de contribuer dans le même esprit à cette première étape d'amélioration anticipée.

Au même titre que l'ensemble des travaux que nous avons menés depuis le début de notre mandat, il nous est apparu nécessaire de conférer à ce qui pourrait n'être qu'une politique en faveur de la transition énergétique, une **véritable dynamique de politique transverse, voire interconnectée**, et faire du **PCAET, une base de travail et de réflexion commune à l'ensemble des autres politiques publiques**. A l'instar de ce que notre Conseil avait préconisé en 2012 à propos du Contrat Local de Santé et de la thématique Santé/Bien-être.

Toutes les politiques publiques, et notamment les plus structurantes qui vont venir par emboîtements composer le Plan Local d'Urbanisme intercommunal, ont une empreinte carbone plus ou moins importante et acceptable. Elles impactent la qualité de l'air, et donc la santé globale des citoyens. Le Conseil a des ambitions de Ville du bien-être qui transparaissent dans nos précédentes contributions, et notamment : « Les Natures en Ville au secours des respirations urbaines » et « Du droit du sol au projet de société - contribution à la méthodologie d'élaboration du PLUi ».

Telle est l'ambition.

Mais avant toute chose, il nous faut nous poser les bonnes questions de manière à **créer une nouvelle dynamique dans le PCAET**, par le biais des fiches actions, avec une première étape, l'obtention du label Cit'ergie.

Dans un second temps, et au préalable d'une réécriture en profondeur du PCAET à l'horizon 2017 ou 2018, il nous faut **remettre les acteurs du territoire et notamment les entreprises dans une vision partagée et une stratégie commune** dont nous semblons très éloignés dans cette phase de bilan de la première version du PCAET.

Ainsi, nous avons travaillé à une refonte, à une réduction et une réorganisation des fiches actions et proposons de présenter les exemples par typologie d'acteur.

Puis nous avons lancé une réflexion pour dessiner une stratégie plus adaptée à la mobilisation des acteurs incontournables parmi lesquels figurent le monde économique et ses organisations territoriales comme les zones ATP (1 Association 1 Territoire 1 Projet) pour qu'ils s'impliquent dans la démarche.

C'est à ce titre et en complément du travail de réorganisation et de refonte des fiches actions, que nous avons élaboré un **tableau permettant à tout type d'entreprise, au côté des collectivités, de facilement identifier ce que chacun peut faire ou commencer à faire à son échelle**.

Il est impératif de **créer une adhésion de l'ensemble des acteurs du territoire** pour nous mettre en capacité collective de **répondre aux défis annoncés du dérèglement climatique** et aux aspirations citoyennes de la **Ville du bien-être**.

Une adhésion de tous les acteurs pour répondre aux défis annoncés...

Méthode de travail

■ Les objectifs du présent document

- Une **refonte**, réduction et réorganisation **des fiches actions** et des propositions de mesures concrètes ;
- Une réflexion sur la **stratégie pour mieux mobiliser les acteurs** incontournables parmi lesquels figurent le monde économique et ses organisations territoriales comme les zones ATP.

■ Une méthode de travail plus resserée qu'à l'accoutumée

La méthode de travail du Conseil de développement durable a été plus resserée qu'à l'accoutumée pour s'insérer dans le rétro planning du Grand Nancy.

- ◆ Un **Groupe de travail restreint** composé de douze conseillers représentant « les professionnels de la filière, les entrepreneurs et les consommateurs » sensibles aux problématiques « empreinte carbone », « qualité de l'air » et « santé ».
- ◆ **Deux pilotes** : Dans ce contexte, le Conseil de développement durable a fait appel à son 7ème Collège, le Cloud Collège, pour disposer d'un pilote spécifique aux côtés de Dominique Valck. Il s'agit de Gérard Pol, Ingénieur Recherche Plans et Programmes énergie/climat/air chez Air Lorraine, et qui a notamment travaillé au Plan Climat de la ville de Barcelone.
- ◆ Une **adoption par le Bureau** le 6 juillet 2016

► Un séminaire d'acculturation le 3 juin 2016

- ◆ **Jean Francois Husson**, Vice-Président à l'économie, énergie, développement durable et partenariats territoriaux : « présentation de la saisine du Grand Nancy et des enjeux du PCAET .. »
- ◆ **Gérard POL**, Ingénieur Recherche Plans et Programmes énergie/climat/air chez Air Lorraine : « de la stratégie à l'adhésion, de l'importance de la concertation dans un PCAET, l'exemple de Barcelone. »
- ◆ **Emmanuel DEL SORDO**, Délégué Préparation de l'Avenir Nord Est chez Enedis (ex Erdf) et membre du Conseil : « PCAET et énergies renouvelables, du choix stratégique à la gestion des réseaux intelligents. »

► Deux Groupes de Travail

- ◆ le 14 juin 2016 : **définir la démarche en vue d'actualiser les fiches** et rendre la charte moins dense, et donc plus facilement appréhendable et ce en présence des services du Grand Nancy.
- ◆ le 22 juin 2016 : **identifier les freins à l'engagement**, notamment des acteurs du monde économique dans la démarche et les outils et stratégies à développer, pour que le plus grand nombre d'acteurs adhère à la démarche du PCAET. A cette occasion, Jacques Bachmann a été auditionné au titre de sa fonction de Président du Dynapôle.

► Un comité rédactionnel

Pour **faire converger les idées forces** et les grandes thématiques sectorielles, proposer une synthèse d'exemples de fiches actions et enfin commencer à dessiner l'ambition de la future refonte du PCAET pouvant être imaginée en 2017 ou 2018.

Nota : Le travail restitué étant avant tout méthodologique, la liste des exemples à suggérer aux acteurs est non exhaustive, il appartiendra au Grand Nancy de les développer.

*Il n'y a pas de solution, il n'y a que des forces en marche.
Créons ces forces, et les solutions viendront.*

● JE M'ENGAGE

Parce que je suis informé, je suis responsable donc j'adhère à la démarche

Je porte, j'anime les principes de l'écoresponsabilité dans ma structure

⇒ Je mets en place un programme de sensibilisation aux enjeux du changement climatique, de la maîtrise de l'énergie et de la qualité de l'air au sein de ma structure, parce que la santé environnementale, de mes collaborateurs ou économique de mon entreprise me concernent.

⇒ J'agis en conséquence et je procède à une évaluation de mes pratiques que je partage avec le Grand Nancy, parce que les expérimentations de terrain peuvent bénéficier à mon entreprise et valoriser son image.

⇒ Je dresse un bilan annuel quantitatif et qualitatif des actions entreprises, parce que cela m'aide à dégager des pistes de valorisation pour mon entreprise

⇒ Je travaille en partenariat avec les structures présentes sur le territoire pour diffuser les messages, parce qu'ensemble les actions ont plus de portée

Je diffuse cette charte dans ma structure et relaie l'information disponible

● JE M'ADAPTE

JE SUIS INFORMÉ, JE SUIS DONC RESPONSABLE ET JE M'ENGAGE DANS UNE DÉMARCHÉ VOLONTAIRE D'ATTÉNUATION DE MES PRATIQUES NON VERTUEUSES ET D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE PAR DES ACTIONS POUR LESQUELLES JE SUIS SUSCEPTIBLE D'ÊTRE ACCOMPAGNÉ.

Le **Commissariat général à l'égalité des territoires** (CGET) a publié un recueil d'études présentant les principaux éléments d'analyses et résultats de travaux sur les enjeux territoriaux et les pistes d'évolution des politiques publiques pour faire face au changement climatique : « **L'Adaptation des territoires au changement climatique** », novembre 2015.

Extrait du préambule du recueil :

« Si la mise en œuvre de mesures d'adaptation est indispensable pour lutter contre les fragilités et inégalités engendrées par le changement climatique, la concrétisation de telles démarches dans les territoires n'en est qu'à ses prémices. Afin de l'encourager, le CGET poursuit les travaux précédemment animés par la Datar en matière de production de connaissances, de méthodologies et de ressources mobilisables par les territoires et les acteurs locaux sur l'évolution des paramètres climatiques, la caractérisation des vulnérabilités, l'identification d'opportunités de développement et la territorialisation des enjeux climatiques. »

L'axe « **Je m'adapte** » : **Je mets en œuvre mon plan d'actions « adaptation »** de la Charte d'engagement du PCAET produit en 2012, n'est pas en l'état une notion facilement appréhendée par les acteurs locaux, alors qu'il revêt une place importante et complémentaire à « **J'agis** » : **Je mets en œuvre mon plan d'actions « atténuation »**.

► Il nous semble opportun de nous servir de l'ingénierie du CGET et du SGAR, ou d'autres encore, en matière d'informations liées au changement climatique sur le territoire du Grand Est pour la transmettre aux acteurs locaux démarchés pour adhérer au PCAET.

Un niveau d'information plus qualitatif à l'endroit des entrepreneurs et a fortiori des citoyens doit être atteint ; donner de l'information synthétique pour que personne n'ait à « subir » une recherche énergivore, et pour rendre plus lisible la compréhension des enjeux par tous.

Pour illustrer le propos, nous avons extrait trois passages de l'étude que nous avons prise pour référence, car réalisée sur notre territoire récemment (p 65 du recueil) : « **Cohérence géographique du Grand-Est de la France : une échelle pour appréhender l'adaptation au changement climatique** », Chandelier (SGAR Lorraine) et Florian Muzard (CGET).

L'évolution du climat dans le Grand-Est aux horizons 2030, 2050 et 2080.

La caractéristique principale de cette évolution est qu'elle présente une cinétique assez lente jusqu'à 2030 avant de s'accélérer ensuite fortement. L'**élévation des températures**, effet principal et direct du changement climatique, sera en moyenne d'environ **1 à 1,6 °C** sur l'ensemble du Grand-Est à l'**horizon 2030**, correspondant à un **glissement en latitude d'environ 200 à 400 Km** vers le Sud. Toutes choses égales par ailleurs, Metz et Nancy devraient connaître des températures équivalentes à celles de Dijon aujourd'hui et pour cette dernière, les températures de la métropole lyonnaise. Le climat du Grand-Est est actuellement assez froid et ressenti comme tel par la population. Aussi celle-ci a du mal à se représenter le réchauffement comme une réelle menace. Cette perception constitue un obstacle « psychologique » à la prise en compte des effets du changement climatique. Cependant cet horizon n'est qu'une étape vers des élévations de températures beaucoup plus fortes aux horizons **2050** et plus encore 2080, puisqu'à cette dernière échéance, les prévisions évoquent une augmentation pouvant atteindre **4,5 à 5 °C**. Et le dernier rapport du GIEC tend à prendre des valeurs encore plus extrêmes dans ses modèles prévisionnels.

En outre, le changement climatique ne se résume pas à l'augmentation moyenne annuelle des températures. D'autres facteurs de perturbation importants joueront. Le Grand-Est se caractérise ainsi par un **nombre de jours de gel élevé, de 50 à 100 jours par an** selon les altitudes. Or, les modèles climatiques montrent qu'ils **diminueront fortement, de 20 à 25 % en 2030** et aux alentours de **40 à 50 % en 2080**.

Le Grand-Est, se présente actuellement comme un territoire plutôt bien arrosé par les pluies et souffrant encore peu de la sécheresse. Or, l'évolution prévisible du climat entraînera une **diminution des pluies estivales et une augmentation des précipitations hivernales**. Le nombre de jours de sécheresse augmentera fortement et, sur la plupart des territoires, la **période de sécheresse s'allongera de 15 à 30 % en 2030**.

Le tourisme

Le Grand-Est n'est pas une des destinations touristiques majeures en France. A partir des chiffres publiés par l'Insee, le classement pour l'ensemble des nuitées (hôtels et campings) par rapport aux 22 régions métropolitaines est le suivant : Alsace (11e), Bourgogne (15e), Lorraine (17e), Champagne-Ardenne (19e) et Franche-Comté (21e) pour l'année 2013. Cependant, la **présence de deux massifs montagneux, de cinq parcs naturels, d'un riche patrimoine culturel et gastronomique** a permis le développement d'une **offre touristique variée**. À noter que l'espace urbain représente 50 % des nuitées. Le **changement climatique aura des incidences sur les activités touristiques** de façon différenciée selon leur nature, le tourisme d'affaires étant par exemple moins exposé que celui de loisir. La **baisse des précipitations en été aura ainsi un impact sur la disponibilité en eau pour les activités liées (baignade, nautisme,...)**. Mais c'est surtout **l'hiver que la hausse des températures aura le plus de conséquences**. Du fait de leur altitude relativement faible (entre environ 650 et 1 720 mètres), et au vu des simulations de réchauffement climatique, il faudra s'attendre à une **forte irrégularité de l'enneigement** en hiver et un **nombre réduit de jours skiables** aux altitudes les plus basses notamment celles en dessous de 1 500 m sur les massifs des Vosges et du Jura. (...)

Le **tourisme urbain** est particulièrement développé dans le Grand-Est, notamment **durant l'été**. Or, à cette saison, l'atmosphère des villes est caractérisée par des températures diurnes et nocturnes nettement plus élevées que celles mesurées dans les zones rurales ou forestières voisines pouvant aller de + 2 à + 12 °C.

On y observe la **formation d'îlots de chaleur urbains**, cumulant températures très élevées et absence de circulation d'air rendant l'**atmosphère lourde et pénible à supporter pour le corps humain**. (...)

Les massifs forestiers

Avec ses grandes forêts de plaines et de montagnes, le Grand-Est dispose de 3,5 millions d'hectares de forêts, soit près de **24 % de la surface forestière nationale**. Ce territoire présente des taux de boisement supérieurs à la moyenne nationale pour la majorité des départements. Comme pour la vigne, sur une première période, jusqu'à **2030 ou 2050 selon les scénarios, l'impact du changement climatique sera plutôt positif** avec une **évolution graduelle de la production de bois et des gains** potentiellement significatifs du fait de l'**augmentation des températures et de la diminution du nombre de jours de gel**. A plus **long terme**, des élévations de températures plus importantes, l'**accroissement du stress hydrique et des événements extrêmes** comme les canicules estivales devraient **fortement affecter la productivité moyenne** des forêts. (...)

Le **déficit hydrique estival** entraînera des phénomènes de **dépérissement avec une chute des feuilles et des aiguilles**, ainsi que le dessèchement des rameaux. Combinée à la **sécheresse**, la recrudescence des **épisodes de canicule** pourra dès lors conduire à la **disparition de certaines essences d'arbres**, en réduisant notamment leurs capacités de défense contre les ravageurs ou le froid. (...)

De même, l'évolution des paramètres climatiques pourra provoquer des changements dans la répartition de certains **bioagresseurs et parasites** entraînant selon les territoires, une **augmentation de certaines espèces nuisibles pour les forêts**. (...)

●●● JE M'ADAPTE

L'étude affirme que « **l'enjeu de coopération interterritoriale de tous les acteurs** apparaît comme une dimension clé de l'adaptation aux enjeux locaux et régionaux du changement climatique », et ajoute par ailleurs que « la problématique de l'adaptation dépasse la seule question de la résistance des territoires à l'aggravation des aléas ou à l'apparition de nouveaux risques ou de nouvelles contraintes, et les politiques publiques, devraient s'intéresser à la **valorisation du gisement de ressources locales que représente le changement climatique** (innovations, nouveaux secteurs, nouveaux acteurs et partenariats) ».

Aussi, il pourrait être intéressant de reprendre dans le PCAET du Grand Nancy les trois entrées préconisées par l'étude choisie pour référence :

► J'améliore mes connaissances des transformations attendues

« [La mise] en relation les différentes données sectorielles existantes. La considération du changement climatique en rapport avec d'autres transformations à l'œuvre comme la mondialisation, l'épuisement des énergies fossiles, l'urbanisation ou la diminution des capacités financières des acteurs publics et leur mise en tension gagneraient à se faire par le prisme des territoires et des politiques qui les concernent. »

► Je développe une culture d'adaptation nouvelle, évolutive et réactive

« Certains territoires connaissent de longue date des risques qu'ils ont finis par plus ou moins bien maîtriser. Avec le changement climatique, cette culture héritée et les mesures de protection ou de sauvegarde mises en place risquent de montrer leur insuffisances lorsqu'ils seront confrontés à des aléas d'une intensité et d'une fréquence inédites. »

► Je poursuis / utilise des innovations techniques en les croisant avec des approches sociétales

« Il requiert de poursuivre les travaux de recherche et d'innovations techniques existantes. Ainsi, des ingénieurs réfléchissent ou prototypent des infrastructures à caractère modulable selon des méthodes dites à « options réelles », susceptibles d'évoluer dans le temps selon les besoins (...). Mais, en parallèle les stratégies d'adaptation ne seront véritablement pertinentes et efficaces que si elles permettent d'activer de manière coordonnée : gouvernance active, expertise et expérimentation locales, évolution des normes, levier fiscal, prospective, actions de communication et de sensibilisation, mobilisation cohérente de toutes les parties prenantes, etc. »

L'intitulé des trois fiches actions devra être simplifié dans le PCAET dans un souci pratique de lisibilité, tout en respectant les notions sous-tendues. Pour l'heure ce sont celles que nous avons retranscrites dans le tableau de synthèse de la page 16.

● JE M'ADAPTE ...

Il existe des nouvelles contraintes liées aux changements climatiques, m'adapter garantit la survie de mon entreprise.

Je prends connaissance des transformations prévues pour m'aider à mettre en place une stratégie au sein de mon entreprise



⇒ Je participe à la mise en relation des données sectorielles existantes
⇒ J'effectue une veille sur les changements attendus qui impactent mon activité
⇒ Je développe une stratégie de communication pour comprendre et faire comprendre les enjeux pour pouvoir s'adapter et agir

Je développe une culture d'adaptation nouvelle, évolutive et réactive, pour garantir la survie de mon entreprise



⇒ Je préserve les ressources naturelles locales (sols, végétation, eau, air, etc.) pour ne pas aggraver les phénomènes climatiques exceptionnels attendus



⇒ J'innove, je prévois la modularité de mes bâtiments et j'anticipe une adaptation de mes pratiques et de mon activité

Je poursuis / utilise des innovations techniques en les croisant avec les intérêts économiques et humains, car une vision transversale de mes activités (sur la chaîne de valeurs) me rend écoresponsable pour le bien de l'environnement, de mes collaborateurs, de mon entreprise.



⇒ Je développe de nouvelles coopérations au sein de mon entreprise et à l'extérieur (sur une même zone d'activité, ou entre entreprises de même domaine d'activité)
⇒ Je développe une nouvelle gouvernance

● J'AGIS

A mon niveau, je mets en oeuvre un plan d'actions d'atténuation, dicté par le bon sens sur ces grands items :



MOBILITÉS ● ● ●

Je fais la promotion des alternatives à la voiture carbonée



⇒ J'incite mes collaborateurs à moins de déplacements



⇒ J'incite mes collaborateurs à se déplacer différemment

J'améliore / j'augmente mes performances énergétiques et environnementales



⇒ Je fais évoluer mon parc de véhicules vers des modèles toujours moins polluants

Je pratique des économies d'échelle



⇒ J'incite aux usages partagés

CONSTRUCTIONS ●●●

J'agis sur les usages



⇒ Je réalise des diagnostics j'améliore mes connaissances

⇒ Je réduis mes coûts

⇒ Je m'engage dans la transition énergétique

⇒ Je prends en compte l'approche environnementale dans l'aménagement et l'urbanisme pour l'implantation de mon bâtiment



⇒ Je garantis un milieu/espace de vie et de travail sain



⇒ J'améliore les performances énergétiques et environnementales de mon bâtiment



⇒ Je lutte contre la précarité énergétique



J'agis sur le bâti

CONSOMMATIONS ET PRODUCTIONS RESPONSABLES ●●●

Je mutualise et j'inclus des clauses environnementales exigeantes dans mes productions et mes achats



⇒ Je développe et soutiens les circuits courts

⇒ Je réduis l'impact environnemental (et humain) de ce que je consomme et / ou produis

⇒ Je mutualise

AMENAGEMENT DE L'ESPACE ●●●

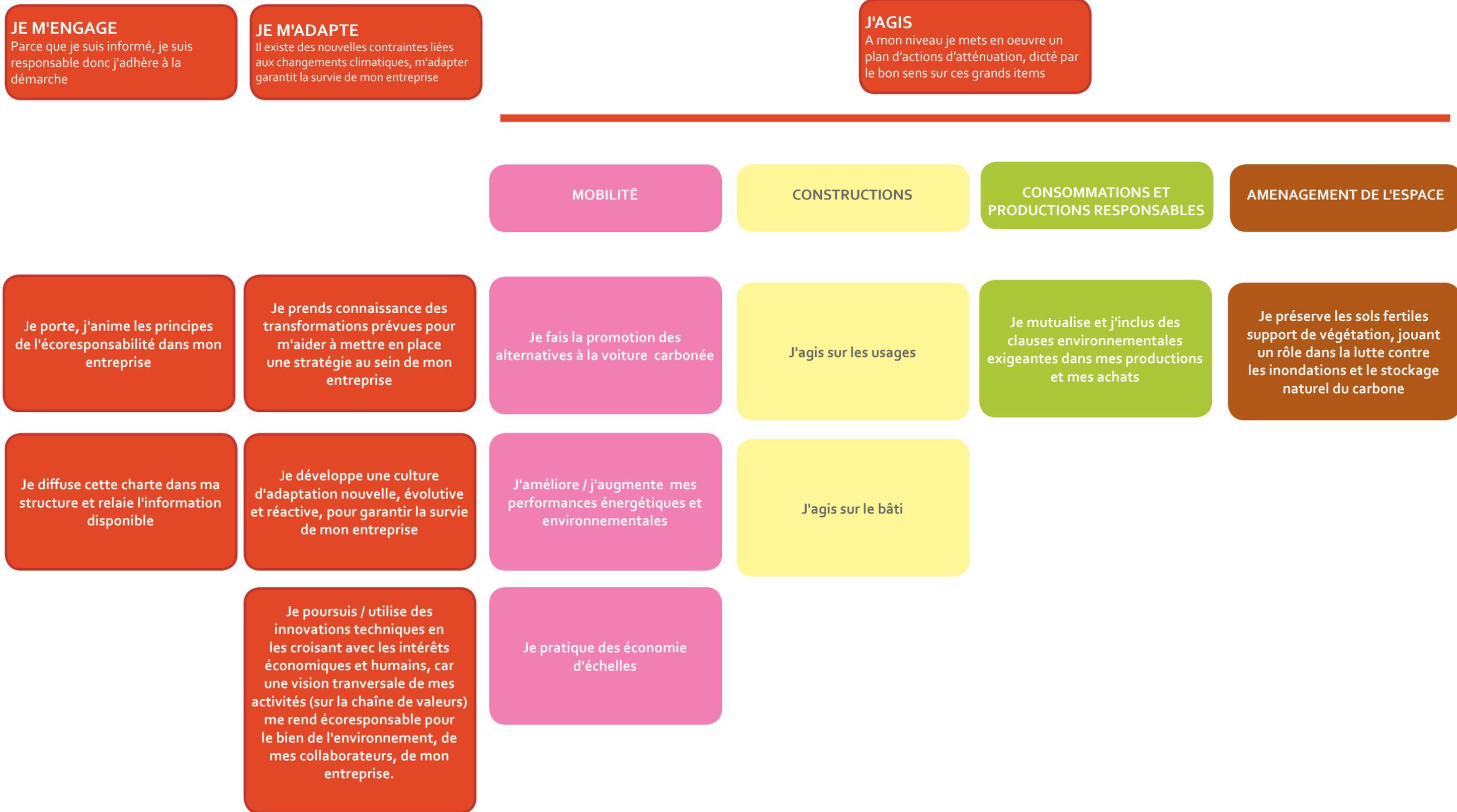
Je préserve les sols fertiles support de végétation, jouant un rôle dans la lutte contre les inondations et le stockage naturel du carbone



⇒ Je n'imperméabilise pas les sols

⇒ Je participe à la réduction des îlots de chaleur

Face aux défis annoncés, j'adhère et mets en place les stratégies au niveau qui me semble le plus pertinent pour moi



Synthèse sectorielle des fiches actions

Ce tableau est non exhaustif, il vise à donner des pistes de travail pour réaliser des outils pédagogiques à présenter devant les entrepreneurs démarchés, mais également tous les acteurs identifiés dans le PCAET de 2012. Les exemples présentés le sont à titre indicatif, il s'agit maintenant d'enrichir ce tableau au vu des expériences passées, et en gardant la notion de "réactivité", "d'adaptabilité" aux changements rapides qui interviennent dans notre Société.

Collectivités territoriales	Entreprises			Associations et Collectifs citoyens	Institutions publiques et privées
	Grandes entreprises	PME / PMI	Artisans, professions libérales, travailleurs individuels...		
J'agis sur les usages	Je réalise des diagnostics / J'améliore mes connaissances	<input type="checkbox"/> Je prends en compte la notion de coût global (achat/construction + exploitation)	<input type="checkbox"/> Je réalise des audits pour connaître mes consommations		
	Je réduis mes coûts	<input type="checkbox"/> Je prends en compte la notion de coût global (achat/construction + exploitation)	<input type="checkbox"/> Je revois mes contrats d'exploitation de chauffage ou fourniture d'énergie		
CONSTRUCTIONS	Je m'engage dans la transition énergétique	<input type="checkbox"/> Je systématise l'étude pour recourir aux énergies renouvelables	<input type="checkbox"/> Je supprime l'éclairage dans les bâtiments commerciaux occupés le soir <input type="checkbox"/> J'incite à limiter / Je limite la température dans les locaux en hiver		
	J'agis sur le bâti	<input type="checkbox"/> Je prends en compte les risques d'exposition des populations aux dépassements de seuils de polluants dans l'air <input type="checkbox"/> J'innove techniquement avec les écoles d'architectures de design ... sur la modularité des infrastructures	<input type="checkbox"/> Je choisis des matériaux de construction et d'isolation sains et performants (faiblement émissifs ...) <input type="checkbox"/> Je préserve la qualité de l'air intérieur (VMC, points de prélèvements)...		
	Je garantis un milieu, espace de vie ou de travail sain	<input type="checkbox"/> Je choisis des matériaux de construction et d'isolation sains et performants (faiblement émissifs ...) <input type="checkbox"/> Je préserve la qualité de l'air intérieur (VMC, points de prélèvements)...	<input type="checkbox"/> Je choisis des matériaux de construction et d'isolation sains et performants (faiblement émissifs ...) <input type="checkbox"/> Je préserve la qualité de l'air intérieur (VMC, points de prélèvements)...		
	J'améliore les performances énergétiques et environnementales de mon bâtiment	<input type="checkbox"/> Je prends en compte l'impact de mes choix énergétiques sur les émissions de polluants atmosphériques (particules fines ...) <input type="checkbox"/> J'intègre l'approche bioclimatique dans les constructions	<input type="checkbox"/> Je développe / choisis des systèmes de chauffage performants <input type="checkbox"/> Je mets en place du free cooling (ventilation air extérieur)		
	Je lutte contre la précarité énergétique	<input type="checkbox"/> J'incite / Je fais la promotion de l'habitat participatif			

Collectivités territoriales	Entreprises			Associations et Collectifs citoyens	Institutions publiques et privées
	Grandes entreprises	PME / PMI	Artisans, professions libérales, travailleurs individuels...		
Je fais la promotion des alternatives à la voiture carbonée	J'incite mes collaborateurs à moins de déplacements	<input type="checkbox"/> Je développe le télétravail / les téléconférences			
	J'incite mes collaborateurs à se déplacer différemment	<input type="checkbox"/> Je mets en place un Plan de Déplacements Interentreprises avec le Grand Nancy	<input type="checkbox"/> Je développe l'usage du vélo		
MOBILITÉS	Je fais évoluer mon parc de véhicules vers des modèles toujours moins polluants	<input type="checkbox"/> Je renouvelle les flottes de véhicules pro par des véhicules électriques ou hybrides <input type="checkbox"/> J'incite mes collaborateurs à la formation à l'écoconduite	<input type="checkbox"/> J'intègre les valeurs qui font référence à la sérénité, durabilité, l'image, le bien-être pour valoriser mon produit		
	Je pratique des économies d'échelle	<input type="checkbox"/> Je mets en place une créche d'entreprises <input type="checkbox"/> Je mets en place un service de conciergerie d'entreprise	<input type="checkbox"/> Je mets en place un outil de covoiturage pour mes salariés et ceux des entreprises environnantes <input type="checkbox"/> J'utilise mes places de stationnement en temps partagé avec les résidents de proximité		
CONSUMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES	Je développe et soutiens les circuits courts	<input type="checkbox"/> Je passe commande auprès du tissu économique et associatif local			
	J'inclus des clauses environnementales exigeantes dans mes productions et mes achats	<input type="checkbox"/> Je prends en compte le coût environnemental et humain du process de fabrication <input type="checkbox"/> Je mutualise des services avec le tissu économique des PME/PMI à proximité	<input type="checkbox"/> J'intègre les valeurs qui font référence à la sérénité, durabilité, l'image, le bien-être pour valoriser mon produit <input type="checkbox"/> Je fais des groupements d'achats		
AMENAGEMENT DE L'ESPACE	Je n'imperméabilise pas les sols	<input type="checkbox"/> Je n'imperméabilise pas les places de stationnement			
	Je préserve les sols fertiles support de végétation, jouant un rôle dans la lutte contre les inondations et le stockage naturel du carbone	<input type="checkbox"/> Je prends en compte la bioclimatisation dans mes aménagements d'espaces verts	<input type="checkbox"/> Je laisse certains espaces verts (piéds d'arbres ...) en zones semi-sauvages	<input type="checkbox"/> Je pratique une gestion raisonnée des espaces verts	

■ Les blocages rencontrés par les entreprises

Un épuisement général dans le contexte des crises actuelles et modifications législatives incessantes, au manque de visibilité sur l'avenir

- Déliaquescence de la participation des entrepreneurs quel que soit le sujet, se concentrent sur leurs activités actuellement car désabusés et hyper sollicités
- Manque d'implication dû à une certaine défiance par rapport aux politiques, au travail...
- Des chefs d'entreprises davantage consommateurs de services... qu'acteurs sur leur territoire
- Un sentiment de manque de considération de la part des pouvoirs publics, de ne pas être intégrés au processus de décision sur le territoire
- Une peur de s'engager dans des « usines à gaz » pour un retour sur investissement incertain, voire fluctuant.

Un manque de sollicitation des entreprises de la part des pouvoirs publics

- **Pas de recensement exhaustif des actions menées par les entreprises** sur le territoire du Grand Nancy en matière de développement durable (parc de voitures électriques, actions en matières d'innovation énergétique, ...)
- Un engagement des entreprises pour répondre aux normes et obligations diverses mais aucune valorisation aucun suivi sur le long terme
- Un manque de communication directe (la communication numérique, la profusion de mails n'incitent pas les entrepreneurs à s'y intéresser) et d'**interlocuteurs** pour **mobiliser** les entrepreneurs. Seuls ils ne s'engageront pas
- Un sentiment que les programmes d'actions sont faits pour les grandes entreprises mais ne correspondent pas aux préoccupations, aux compétences et au temps disponible à dégager pour s'y engager pour les PME/TPE/Artisans/Auto-entrepreneurs/Professions libérales
- Si une action est engagée par les entreprises (ou les particuliers) en matière d'économie d'énergie (panneaux photovoltaïques, ...) on note souvent un manque de **compétence** et de **formation** des entreprises locales pour les réaliser ou effectuer la maintenance des installations
- Le besoin de pouvoir lancer des **expérimentations** avant de s'engager définitivement
- Un sentiment d'être toujours face à de nouvelles contraintes, les **services publics doivent impérativement montrer les avantages**, l'amélioration, les gains/bénéfices (économiques, sociaux ...) pour l'entreprise à s'engager dans la démarche PCAET souvent vécu comme uniquement un surcoût (temps, investissement ...).

■ Bilan des actions qui mobilisent et pourquoi ? Exemple du Certificat d'Economie d'Energie

- Un dispositif clair sur le Grand Nancy
- Un dispositif activement porté par le Grand Nancy avec des interlocuteurs identifiés
- Un dispositif qui a un intérêt pour les acteurs / dont on connaît l'intérêt économique pour les acteurs du territoire (habitants, entreprises ...)

- Un bémol :
 - des doublons, plusieurs canaux s'en préoccupent (Grandes enseignes ...)
 - une instruction des dossiers qui paraît trop longue pour le bénéfice retiré

■ Pour mobiliser : les facteurs clés

- La Métropole une opportunité de repenser la compétence économique
 - Redéfinir le rôle de chaque acteur (les chambres, les pépinières d'entreprises, les associations, les pouvoirs publics ...)
 - Rêver et construire un projet ambitieux pour le territoire
- Développer de l'ingénierie une nouvelle manière de faire dans le cadre de la Métropole
- Faire du PCAET une signature identitaire du territoire métropolitain, une valeur centrale de solidarité et de reconnaissance de l'utilité de l'ensemble des entreprises du territoire de la plus petite à la plus grande
- Développer une complémentarité de toutes les forces économiques du territoire
- Développer un lien de confiance sur le territoire entre tous les acteurs économiques, politiques, société civile.

➔ **Rencontrer les entreprises sur leur lieu de vie - aller chercher les entrepreneurs, les accompagner tout au long de la démarche et Simplifier le processus**

Simplifier - Séduire - Inciter - Informer - Accompagner - Valoriser

Un dispositif clair et simple

qui fait apparaître clairement les avantages/bénéfices pour l'entreprise de s'y engager

Un référent

interlocuteur unique qui visite les entreprises, leur présente la démarche, propose des outils de diagnostic, d'aide à la décision et les accompagne tout au long du processus

Une animation - Une communication

pour faire savoir et cibler sur l'intérêt / les avantages à entrer dans le dispositif



■ Une évaluation et des indicateurs

Une évaluation précise mais aussi moins conventionnelle du dispositif - des **indicateurs de santé** à développer pour que les entreprises se l'approprient et en **mesurent les impacts dans leur quotidien**.

Déjà en 2012, lors du travail de co-écriture du Contrat local de santé, la santé physique et mentale, et plus généralement le **bien être des habitants**, étaient présentés comme des préalables à toutes les politiques publiques portées par le Grand Nancy. Les enjeux d'**amélioration du cadre de vie** ainsi qu'une meilleure mise en réseau des acteurs apparaissaient alors comme essentiels à une **approche préventive de la santé des habitants**.

Cette même année, en 2012, la charte d'engagement du PCAET écrite en concertation avec le Conseil de développement durable précisait dans son préambule que la qualité de l'air devait de façon évidente s'inscrire au même titre que la transition énergétique dans les Plans climat. Les **enjeux sanitaires sont transverses**, ils sont inhérents aux activités humaines, qu'elles émanent des collectivités publiques ou des acteurs du milieu économique.

Aujourd'hui, à l'occasion de la révision du PCAET et du développement toujours plus avant de la **responsabilité sociétale des entreprises**, il est nécessaire de **faire évoluer le référentiel d'évaluation des actions menées** ; leurs impacts sur l'ensemble de la vie du citoyen, son cadre de vie et sa qualité de vie, ses moyens de subsistance, le sanitaire...

- **Elaborer des critères** de qualité correspondant à des éléments simples et opérationnels de bonne pratique.
- **Suivre et Mesurer** facilement et régulièrement les améliorations, la performance des actions du PCAET au travers d'une cotation qualitative des actions engagées (+ ou ++ ou +++) par les Collectivités- Entreprises- Associations et Citoyens - Institutions publiques et privées avec les objectifs de meilleure :
 - ✓ Santé environnementale
 - ✓ Santé économique
 - ✓ Santé et bien-être humains

Un langage commun, une responsabilité commune pour le bien de tous

Pour assurer une meilleure adhésion, nous pensons nécessaire d'**élaborer un langage commun entre la collectivité, les entreprises et les acteurs du territoire** en règle générale.

Ainsi, la dynamique de **Responsabilité Sociétale**, qui traduit en actes concrets le concept de développement durable, semble être le langage le plus approprié et le plus en capacité à **mettre en synergie les attentes citoyennes** (notamment par ses valeurs de transparence et de gouvernance), **les objectifs et les contraintes** tant de **la collectivité que des entreprises**.

Ce point est important car cette responsabilité sociétale, structurée sur la norme ISO 26000 (non certifiable), met la **Gouvernance et l'Homme au centre du projet** pour traiter valablement des impacts de l'activité de tout organisme, qu'il soit public ou privé.

Cette démarche plus compacte et transverse, que nous proposons à la réflexion du Grand Nancy, touchant de manière **visible et mesurable** à la fois les salariés, les entrepreneurs et le **Bien commun devrait trouver écho plus facilement dans l'entreprise** en lui permettant d'inscrire l'ensemble de son adhésion au PCAET à sa **stratégie en Responsabilité Sociétale et en le communiquant**.

UN ECLAIRAGE : DES CHIFFRES, DES FAITS ET DES PARTENAIRES POUR DEFINIR UNE TRAJECTOIRE

Vision actuelle et future de la métropole nancéienne entre 2025 et 2030 pour définir une trajectoire qui permettra aux habitants de vivre et vieillir dans un environnement apaissé en ayant recours à des ENERGIES LOCALES ET/OU RENEUVELABLES

La Métropole nancéienne a des atouts que n'ont pas les autres métropoles et CU :

- un passé industriel et énergétique,
- une volonté politique de développer les énergies renouvelables,
- une Agence Locale de l'Energie et du Climat performante qui peut encore se développer,
- des travaux pertinents réalisés au sein du Conseil de développement durable du Grand Nancy et d'associations partenaires (LQE, EDEN, Air Lorraine...)

Quelques chiffres :

- 100.000 logements (individuels et collectifs, 10 MWh th par logement/an en moyenne) dont 30.000 raccordés à des réseaux de chaleur dont la part ENR&R est supérieure à 60% (40% issu de l'énergie fatale de l'usine d'incinération, 20% de biomasse, le reste étant du gaz naturel).
- peu de logements BEPOS (Bâtiments à Energie POSitive), quelques centaines de logements à ce jour sur la Métropole
- un logement consomme 15 MWh électrique par an en moyenne.
- une consommation globale chauffage/Eau Chaude Sanitaire + électricité 2.500.00 MWh sur le territoire métropolitain

Comment limiter les impacts énergétique et carbone:

Rénover les logements :

- 500.000 rénovations annuelles prévues sur les bâtiments construits avant 1975 (8,2 millions en France soit la moitié des logements).
- 50.000 bâtiments avant 75 concernés sur la métropole, 10.000 rénovations BEPOS possible sur 10 ans.

Energies de récupération locales et renouvelables, une croissance prévisible et maîtrisée sur les 100 000 logements du Grand Nancy :

- Unité de Traitement des Ordures Ménagères (chaleur) : 10% de l'ensemble des logements du Grand Nancy actuellement chauffés avec cette technologie -> pas d'amélioration possible en l'état des technologies actuelles
- Chaleur fatale industrielle : 0% actuelle -> potentiel 10% sur 10 ans
- UTOM (électricité) : 2% actuelle -> pas d'amélioration possible
- Photovoltaïque urbaine + champs, Éolienne urbaine (électricité) : 0% actuelle -> potentiel 20% sur 10 ans
- Biomasse + méthanisation (chaleur) : 5% actuelle -> potentiel 20% sur 10 ans
- Biomasse + méthanisation (électricité) : 0% actuelle -> potentiel 5% sur 10 ans.
- Géothermie (chaleur avec Pompe à Chaleur) : 0% actuelle -> potentiel 15%

Energie renouvelable non locale :

- gaz vert : issu de la méthanisation : potentiel 20% sur 10 ans
- électricité : potentiel 20% sur 10 ans

Energie non renouvelable mais locale (cogénération gaz) :

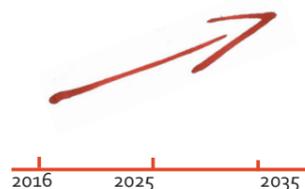
- électricité : 2% actuelle -> 5% sur 10 ans
- chaleur : 6% actuelle -> 10% sur 10 ans

Résultat :

- chaleur locale et/ou renouvelable : 21% actuellement -> 65% sur 10 ans soit -650.000 MWh/an
- électricité locale et/ou renouvelable : 4% actuellement -> 54% sur 10 ans soit -810.000 MWh/an
- impact rénovation BEPOS pour 10.000 logements sur 10 ans : -250.000 MWh/an
- totalisation : -790.000 MWh/an

S'engager dans une trajectoire ambitieuse, vers 100% d'énergies locales et renouvelables

En 2016, les énergies locales et/ou renouvelables représentent environ 25%.
En 2025, les énergies locales et/ou renouvelables devraient représenter environ 65%.
2035 pourrait être l'année de l'énergie locale 100% décarbonée, mettant fin à une première phase de la transition énergétique.



CONCLUSION

La présente contribution s'est concentrée sur la **commande à deux niveaux de la saisine** ;

- D'abord **clarifier les fiches actions** en les réorganisant, non pas en réduisant l'ambition mais en simplifiant la **compréhension** pour faciliter ce premier pas consistant à **donner envie** de rejoindre la communauté des acteurs engagés dans une politique publique à très fort impact en termes d'intérêt général. Pour contrecarrer le non-engagement au prétexte (avéré) d'une "usine à gaz" difficilement appropriable, nous avons produit un tableau permettant à **tout acteur économique de se situer dans le dispositif** avec à chaque fois un ou deux exemples que le Grand Nancy devra étoffer.
- Ensuite, **revoir la stratégie de « vente » et de compréhension du Plan**, de manière à ce que, notamment, les acteurs économiques, petits et grands, comprennent leur propre **intérêt à rejoindre le dispositif** pour préparer et adapter leurs entreprises, leur activité économique aux bouleversements induits par le changement climatique. L'accompagnement des entreprises est crucial ; avec sa compétence économique, la Métropole du Grand Nancy devrait **inventer une nouvelle forme de collaboration avec les entreprises** et mettre en place cet accompagnement/aide à la décision qui pourrait rapidement devenir LE gage de réussite.

Nous avons aussi réorganisé les **trois axes du PCAET**, car nous sommes convaincus que l'idée de l'**adaptation** doit petit à petit devenir l'**ambition centrale** du Plan pour éviter le piège des ajustements cosmétiques à la marge. Notre économie risquerait de le payer très cher d'ici quelques années, avec ce que cela induirait pour **l'emploi et l'attractivité globale de la Métropole**.

Un Plan Climat Air Energie Territorial n'est donc **pas une politique publique marginale** ou un silo dont on s'occupe pour un "simple label", ou pour une image "grenello-sympathique". Il doit être conçu pour s'insérer dans tous les documents de planification du PLUi (PLH – PDU – TVB, etc.). Il est **un outil stratégique central et non négociable** pour permettre à tout un territoire et à l'ensemble très composite de ses acteurs, de se mettre en synergie et en mouvement vers **des transitions plus profondes et plus ambitieuses** qui devront, à notre sens, être la feuille de route d'une refonte complète du PCAET à l'horizon 2017 ou 2018.

Dans cette perspective et au préalable de cette refonte, il serait intéressant qu'un **travail d'enquête soit lancé sur les comportements et les consommations** des Grands Nancéiens, vers les particuliers, les entreprises, les collectivités, mais aussi les territoires spécifiques comme les zones d'activités commerciales, les zones industrielles et des services comme l'éclairage public, voire de nouvelles sources à exploiter comme la chaleur fatale des industries de l'aire métropolitaine.

Nous pourrions alors sérieusement identifier tous les **axes de progrès** et définir **une nouvelle ambition constitutive du Projet Métropolitain**.

Les membres présents dans les groupes de travail restreint :

Pilotes : POL Gérard (Air Lorraine) - VALCK Dominique

Groupe rédactionnel : BONILLA Georges - DIOP Habib - GAROTTE Bruno - HENRY Claude - PIERRE Francine - ROCH Emmanuel - SCHMITT Jean Pierre

BONILLA Georges - DEL SORDO Emmanuel - DIOP Habib - GAROTTE Bruno - GRANDJEAN David - HENRY Claude - PIERRE Francine - ROCH Emmanuel - SCHMITT Jean Pierre - SCHWARTZ Christophe - THOMASSIN Patrice - VALCK Dominique

accompagnés de Sandrine BOZZETTI, Rachel KORDUS, chargées de mission.



Conseil de développement durable du Grand Nancy 22 - 24 Viaduc Kennedy Co n° 80036 - 54035 NANCY Cedex
<http://conseildedeveloppementdurable.grand-nancy.org>
conseil.developpement.durable@grand-nancy.org



C3D Grand Nancy